



Mission Permanente du Bénin auprès de
l'Office des Nations Unies et des autres
Organisations Internationales à Genève

Ambassade de la République du Bénin
près la Confédération Suisse



INITIATIVE SECTORIELLE
EN FAVEUR DU COTON

Le Programme Route du Coton WT/CFMC/W/73

Présenté par S.E. Monsieur Eloi LAOUROU
Ambassadeur, Représentant Permanent du Bénin à
Genève, Coordonnateur du C-4



Mission Permanente du Bénin auprès de
l'Office des Nations Unies et des autres
Organisations Internationales à Genève

Ambassade de la République du Bénin
près la Confédération Suisse

Objectif général du projet

- Améliorer la productivité et la **compétitivité de la filière coton/textile/habillement** ;
- Favoriser la **transformation** et la **valorisation locale du coton** en vue de diversifier les débouchés sur les marchés sous-régionaux, régionaux et internationaux ;
- **Créer des emplois directs et durables** au profit des populations du C-4 , notamment rurales,
- Contribuer ainsi considérablement à la **lutte** ² **contre la**



Mission Permanente du Bénin auprès de
l'Office des Nations Unies et des autres
Organisations Internationales à Genève

Ambassade de la République du Bénin
près la Confédération Suisse

Objectifs spécifiques poursuivis par le Programme Route du Coton

•Améliorer la production et la productivité dans les différents Segments des Chaines du Coton/textile et autres produits dérivés, notamment:

- Recherche semencière;
- Fourniture d'intrants;
- Récolte/le stockage;
- Commercialisation;
- Transport;
- Egrenage;
- Filature
- Textile/habillement;



Mission Permanente du Bénin auprès de
l'Office des Nations Unies et des autres
Organisations Internationales à Genève

Ambassade de la République du Bénin
près la Confédération Suisse

.COUT ET DU DUREE DU PROGRAMME

.Durée du Programme : **04 ans** pour la phase initiale;

.Coût: **20 millions d'Euros**;

.Il s'agit d'un programme intégrateur, d'envergure régionale;

.Sa mise en œuvre harmonieuse aura des résultats bénéfiques pour la promotion du Secteur Coton dans les pays du C4, et dans les autres pays couverts;

.Les partenaires techniques et financiers bilatéraux, régionaux et multilatéraux sont exhortés à contribuer à sa mise en œuvre, et à faire connaître, dès que possible, la forme de contribution qu'ils envisagent d'apporter.



Mission Permanente du Bénin auprès de
l'Office des Nations Unies et des autres
Organisations Internationales à Genève

Ambassade de la République du Bénin
près la Confédération Suisse

Résultats directs escomptés

- **Amélioration du cadre des affaires** en vue de l'accroissement des investissements en direction du secteur cotonnier susceptible d'avoir une incidence positive sur l'industrialisation de la filière.
- **Amélioration de la qualité et augmentation du prix du coton-graine** conduisant à une augmentation des revenus des producteurs ainsi qu'à une profitabilité accrue des sociétés cotonnières.
- **Une nette amélioration du cadre de vie des producteurs ruraux** et une stabilisation, voire un inversement, du flux de l'exode rurale des jeunes.
- **Accroissement de la productivité des sociétés cotonnières et des sociétés de textile** et de l'habillement conduisant à une augmentation de la compétitivité de la filière coton-textile ;



Mission Permanente du Bénin auprès de
l'Office des Nations Unies et des autres
Organisations Internationales à Genève

Ambassade de la République du Bénin
près la Confédération Suisse

Impacts attendus

- ✓ **La création d'emplois** dans la filière coton/textile avec ses effets économiques induits ;
- ✓ **L'amélioration des conditions de vie** des communautés installées sur les sites de production et de transformation du coton dans les pays bénéficiaires du C-4 ;
- ✓ **L'accroissement des rendements à l'hectare** de la production du coton dans les pays du C-4 ;
- ✓ **L'amélioration substantielle du taux de transformation des productions locales** de coton de nos pays ;



Mission Permanente du Bénin auprès de
l'Office des Nations Unies et des autres
Organisations Internationales à Genève

Ambassade de la République du Bénin
près la Confédération Suisse

Renseignements actualisés

1. DECLINAISON DU PROGRAMME EN PROJETS

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme « Route du Coton », le C-4 a amorcé la déclinaison dudit Programme en projets dont trois (03) seront soumis au Secrétariat de l'OMC. Il s'agit de:

- ✓Projet de bonification des terres de cultures en zone de production dans les pays du C-4,
- ✓ Projet relatif à « l'Introduction de nouvelles variétés de coton en zone cotonnière du Mali »
- .projet d'appui a l'utilisation des plantes améliorantes et de l'amendement phosphocalcique dans différentes zones agro-écologiques pour améliorer la sante des sols des bassins cotonniers,
- ✓Les deux premiers projets feront l'objet de la présentation suivante.



Mission Permanente du Bénin auprès de
l'Office des Nations Unies et des autres
Organisations Internationales à Genève

Ambassade de la République du Bénin
près la Confédération Suisse

3. INITIATIVE CONJOINTE DE L'OMC, DE LA CNUCED ET DU CCI EN FAVEUR DES PRODUITS DERIVES

Cette nouvelle Initiative permettra aux pays bénéficiaires de développer des chaînes de valeur et les marchés des produits dérivés du coton, dont certains sont énumérés ci-dessus.

Sa mise en œuvre permettra aux pays concernés de tirer plus d'avantages de leur production du Coton